



Compte-rendu AG intersyndicale RUEs du SNPES.PJJ/FSU-CGT

Du 14 novembre 2016

Propos introductifs d'un représentant du collectif des RUE's de la DIR Grand Centre

Le constat a été fait par les RUE de la région Grand-Centre que la charge de travail augmente sans qu'il y ait pour autant de reconnaissance statutaire de la fonction exercée. Les promesses de création d'une grille indiciaire fonctionnelle ont été repoussées par la Centrale dans les propos introductifs de la CAP de printemps.

Les RUEs de cette région en ont tout simplement assez de ne pas avoir de reconnaissance de la part de leur hiérarchie.

C'est pour cela, que le collectif des RUE's de la région, a rédigé un appel à la mobilisation avec la revendication de l'intégration des RUE's dans le corps des DS **et proposé aux syndicats de la PJJ de le soutenir : seuls le SNPES-PJJ/FSU et la CGT PJJ ont donné une réponse favorable....Cet appel a été soutenu par 33 RUEs sur les 35 RUEs de la région.**

Par ailleurs, en réponse à la mobilisation des RUE's de la région (blocage des remontés d'info game durant les trois mois de l'été), les DT leur ont fait parvenir un courrier leur rappelant les obligations liées à leur fonction de RUE, mettant en avant une faute professionnelle. Néanmoins, aucun dialogue pour comprendre les motivations de ce mouvement n'a été proposé !!! Les agents souhaiteraient être reçus en audience à la DIR. Cependant, il n'y a pas de DIR en poste et le DIR-A n'y a pas donné suite.

Contexte Ile-de-France :

Un séminaire cadres régional a été organisé les 11 et 12 octobre 2016 par la DIR IDF-OM. Les RUE d'IDF n'y étaient conviés que la 2^{ème} journée, sur la thématique des activités. Et encore, les RUE d'OM n'y ont pas été conviés du fait de contraintes budgétaires. Enfin, un séminaire cadres national avait lieu les 13 et 14 octobre mais aucun RUE d'IDF et/ou d'OM n'y étaient invités.

Les RUE du département de l'Essonne, au vu du peu de considération de l'administration envers la fonction qu'ils exercent, voulaient trouver une modalité d'action visible pour faire part de leur ras-le-bol. L'idée leur est venue de boycotter le séminaire cadre régional.

En parallèle, le SNPES-FSU IDF et la CGT PJJ IDF ont, chacun de leur côté, créer des collectifs de travail : collectif RUE pour le SNPES-FSU et collectif cadres pour la CGT PJJ IDF. L'idée a alors émergé de reprendre « l'appel des RUE » du Grand-Centre ainsi que l'initiative des RUE du 91 de boycott du séminaire pour créer une dynamique régionale.



Le SNPES-PJJ/FSU IDF et la CGT PJJ IDF ont donc appelé les RUE d'IDF à boycotter le séminaire cadres et sont allés tracter devant le lieu où il se déroulait. En amont et à la suite de ce séminaire, certains RUE ont du faire face à des menaces de la DIR et des DT. Les deux organisations syndicales sont alors immédiatement intervenues, par email, auprès du DIR afin que celles-ci cessent.

Le lendemain du séminaire, une demande d'audience en intersyndicale, à compter du 14 novembre, a été formulée auprès du DIR. Celui-ci a répondu un mois plus tard, 8 jours après l'AG.

Débats :

Au cours des échanges, de nombreux constats ont été mis en avant par les RUE d'Ile-de-France en poste :

- usure professionnelle du fait de l'absence de reconnaissance
- charge de travail qui augmente en lien avec le dernier règlement de gestion RUE
- pour ceux et celles qui sont au dernier échelon de CSE, plus d'augmentation de traitement
- injonctions paradoxales, notamment pour les nouveaux RUE, à qui on indique devoir être en position d'observateur les 6 premiers mois tout en entrant en action
- articulation RUE/DS non claire, qui par conséquent dépend souvent des « personnes ». Peut amener certains RUE à faire des missions relevant des DS.
- fiche de poste floue
- recherche d'autonomie ou, au contraire, trop grande autonomie sans soutien hiérarchique
- définition de l'article 10 opaque
- Insuffisance de la formation dédiée aux RUEs même si les formations dans le cadre de la prise de poste : 60 heures au PTF en formation individualisée et 50 heures en site central sont plus satisfaisantes.
- absence de transparence sur l'attribution des taux de l'IFO
- difficulté à penser l'action éducative et la pédagogie avec la gestion du quotidien en parallèle

Intervention d'un membre du bureau national du SNPES-PJJ/FSU sur l'actualité nationale :

L'administration évoque, depuis 2014, la création d'un grade fonctionnel CSE pour les RUE mais rien ne vient en raison des éléments suivants:

- **construction d'un grade fonctionnelle s'appuyant sur le statut de CSE prévu au départ comme un débouché en catégorie A pour les éducateurs,**



- la Direction Général de l'Administration et de la Fonction Publique priorise d'abord la mise en œuvre des mesures contenues dans le protocole sur « les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations »,
- la mise en place de la réforme du statut des Directeurs de Services de la PJJ va également être priorisée dans son application, notamment avec la mise en place d'une troisième voie d'accès à ce statut par le biais d'un examen professionnel ce qui pourrait avoir un impact certain sur la situation des RUE's,
- un groupe de travail se réunit en ce moment à la DGAFP (réunissant l'ensemble des organisations syndicales représentées au Conseil Supérieure de la Fonction Publique) pour travailler sur le projet d'intégration des éducateurs et des ASS à la catégorie A sur les trois fonctions publiques. Cela impliquerait, pour les éducateurs et les ASS qu'ils soient intégrés sur la même grille indiciaire que les CSE.

Revendication principale :

Intégration aux corps des DS

Modalités d'action débattues:

- inscrire dans la partie observation du CREP une phrase commune du type : je demande un véritable statut.
- demander à rencontrer le conseiller mobilité carrière
- demander un RDV au médecin de prévention
- ne plus se rendre en CDTE
- ne plus faire remonter les reporting et rapports mensuels d'activité
- demander des audiences en DIR sur toutes les régions
- organiser une journée de mobilisation nationale

Finalement, une audience intersyndicale a eu lieu le 2 décembre avec la présence de 4 RUEs présents à l'AG avec Monsieur SIMON , le DIR et Mme DELLONG, secrétaire générale.

Nous ferons un compte rendu plus précis de cette audience. Le DIR a dû prendre acte de tout ce qui avait été évoqué lors de l'AG tant sur les conditions d'exercice de la fonction de RUE que sur le manque de reconnaissance statutaire. Monsieur SIMON a semblé enregistrer le ras le bol des RUEs.